

Chapitre 3. Lecture du *Discours de la méthode*

1° « Vous savez sans doute que Galilée a été repris par les Inquisiteurs de la Foi, et que son opinion touchant le mouvement de la terre a été condamnée comme hérétique. Or je vous dirai que toutes les choses que j'expliquais en mon traité, entre lesquelles était aussi cette opinion du mouvement de la terre, dépendaient tellement les unes des autres, que c'est assez de savoir qu'il y en ait une qui soit fautive, pour connaître que toutes les raisons dont je me servais n'ont point de force ; et quoique je pensasse qu'elles fussent appuyées sur des raisons très certaines, et très évidentes, je ne voudrais toutefois pour rien du monde les soutenir contre l'autorité de l'Eglise » (à Mersenne, avril 1634).

2° « Je m'étais proposé de vous envoyer mon *Monde* pour ces étrennes, et il n'y a pas plus de quinze jours que j'étais encore tout résolu de vous en envoyer au moins une partie, si le tout ne pouvait être transcrit en ce temps-là ; mais je vous dirai, que m'étant fait enquérir ces jours à Leyde et à Amsterdam, si le *Système du monde* de Galilée n'y était point, à cause qu'il me semblait avoir appris qu'il avait été imprimé en Italie l'année passée, on m'a mandé qu'il était vrai qu'il avait été imprimé, mais que tous les exemplaires en avaient été brûlés à Rome au même temps, et lui condamné à quelque amende : ce qui m'a si fort étonné que je me suis quasi résolu de brûler tous mes papiers, ou du moins de ne les laisser voir à personne » (à Mersenne, fin novembre 1633).

3° « Mais je ne suis point si amoureux de mes pensées, que de ne les vouloir servir de telles exceptions, pour avoir moyen de les maintenir ; et le désir que j'ai de vivre en repos et de continuer la vie que j'ai commencée en prenant pour devise : *bene vixit, bene qui latuit*, fait que je suis plus aise d'être délivré de la crainte que j'avais d'acquérir plus de connaissance que je ne désire, par le moyen de mon écrit, que je ne suis fâché d'avoir perdu le temps et la peine que j'ai employée à le composer » (à Mersenne, avril 1634).

4° « Le Projet d'une Science universelle qui puisse élever notre nature à son plus haut degré de perfection. Plus la Dioptrique, les Météores et la Géométrie ; ou les plus curieuses Matières que l'Auteur ait pu choisir pour rendre preuve de la Science universelle qu'il propose, sont expliquées en telle sorte, que ceux même qui n'ont point étudié les puissent entendre. » (à Mersenne, mars 1636)

5° « Je ne mets pas *Traité de la Méthode*, mais *Discours de la Méthode*, ce qui est le même que *Préface*, ou *Avis touchant la Méthode*, pour montrer que je n'ai pas dessein d'enseigner, mais seulement d'en parler » (à Mersenne, mars 1637).

6° « Pour montrer que cette méthode s'étend à tout, j'ai inséré brièvement quelque chose de métaphysique, de physique et de médecine dans le premiers discours. Que si je puis faire avoir au monde cette opinion de ma Méthode, je croirai alors n'avoir plus tant de sujet de craindre que les *Principes* de ma physique soient mal reçus » (à un anonyme, 27 avril 1637).

7° « Et si j'écris en français, qui est la langue de mon pays, plutôt qu'en latin, qui est celle de mes précepteurs, c'est à cause que j'espère que ceux qui ne se servent que de leur raison naturelle toute pure jugeront mieux de mes opinions que ceux qui ne croient qu'aux livres anciens » (*Discours VI*).

8° « Mon dessein n'a point été d'enseigner toute ma Méthode dans le discours que je propose, mais seulement d'en dire assez pour faire juger que les nouvelles opinions qui se verraient dans la *Dioptrique* et dans les *Météores* n'étaient point conçues à la légère, et qu'elles valaient peut-être la peine d'être examinées » (au Père Vatier, 2 février 1638).

Chapitre 3. Lecture du *Discours de la méthode*

9° « De même que les comédiens, attentifs à couvrir le rouge qui leur monte au front, se vêtent de leur rôle, de même, au moment de monter sur la scène de ce monde, où je me suis tenu jusqu'ici en spectateur, je m'avance masqué (*larvatus prode*) » (*Cogitationes privatae*).

10° « Toutes les façons de penser que nous remarquons en nous peuvent être rapportées à deux générales, dont l'une consiste à apercevoir par l'entendement, et l'autre à se déterminer par la volonté. Ainsi sentir, imaginer et même concevoir des choses purement intelligibles, ne sont que des façons différentes d'apercevoir; mais désirer, avoir de l'aversion, assurer, nier, douter. sont des façons différentes de vouloir. » (*Principes de la philosophie*, art. 32, X-2, 39)

11° « Comme nous avons tous été enfants avant que d'être hommes, et que nous avons jugé tantôt bien et tantôt mal des choses qui se sont présentées à nos sens, lorsque nous n'avions pas encore l'usage entier de notre raison, plusieurs jugements ainsi précipités nous empêchent de parvenir à la connaissance de la vérité, et nous préviennent de telle sorte, qu'il n'y a point d'apparence que nous puissions nous en délivrer, si nous n'entreprenons de douter, une fois en notre vie. de toutes les choses ou nous trouverons le moindre soupçon d'incertitude. » (*Principes de la philosophie*, art. 1, IX-2, 25)

1596 Naissance de Descartes à La Haye (aujourd'hui Descartes), en Touraine.

1607-1615 Études au collège jésuite de La Flèche.

1616 Descartes obtient son baccalauréat et sa licence en droit à Poitiers.

1618 Il rejoint l'armée de Maurice de Nassau à Breda (Provinces-Unies). Il rencontre Isaac Beeckmann et commence ses travaux de mathématiques et de physique.

1619 Départ pour l'Allemagne. Dans la nuit du 10 au 11 novembre, Descartes fait trois rêves qui lui révèlent « les fondements d'une science admirable ».

1625 Divers voyages en France et en Italie. Descartes a abandonné le métier des armes depuis 1621 pour se consacrer à l'écriture de plusieurs traités inachevés.

1625-1627 Descartes séjourne à Paris où il se lie avec des savants, des ingénieurs et des théologiens, en particulier le révérend père Mersenne, « plaque tournante » de la correspondance de Descartes avec tous les grands savants d'Europe.

1628 Descartes s'installe aux Provinces-Unies. Probable rédaction des *Règles pour la direction de l'esprit*.

1629 Descartes, alors en Allemagne, entreprend plusieurs projets : un *Traité de métaphysique*, interrompu par l'étude de questions de physique, et une physique complète qui deviendra le *Traité du monde*.

1633 Condamnation de Galilée. Descartes renonce à publier le *Traité du monde*. Probable rédaction du *Discours de la méthode* qui sera publié en 1637.

1641 Publication des *Méditations métaphysiques*.

1642 Début de la querelle d'Utrecht, qui débouche sur une condamnation par la justice de la « philosophie nouvelle », c'est-à-dire du cartésianisme.

1644 Publication des *Principes de la philosophie*.

1645 Descartes commence à écrire un traité sur les passions de l'âme, obéissant à une demande de la princesse Elisabeth, avec laquelle il correspond depuis 1643.

1649 Descartes accepte de rejoindre Stockholm où il donne des leçons de philosophie à la reine Christine de Suède et publie *Les Passions de l'âme* en novembre. Il y meurt d'une pneumonie le 11 février 1650.

Chapitre 3. Lecture du *Discours de la méthode*

12° « [Les esprits brillants qui] veulent savoir parler de toutes choses, et acquérir la réputation d'être doctes [...] y parviendront plus aisément en se contentant de la vraisemblance, qui peut être trouvée sans grande peine en toutes sortes de matières, qu'en cherchant la vérité, qui ne se découvre que peu à peu en quelques unes, et qui, lorsqu'il est question de parler des autres, oblige à confesser franchement qu'on les ignore. » (*Discours de la méthode*, VI, F).

13° « On montra à Casaubon la salle de la Sorbonne, et on lui dit : “Voici le lieu où l'on a disputé durant tant de siècles”. Il répondit : “Qu'y a-t-on conclu ?” » (Leibniz, *Nouveaux Essais*, IV, 7, 11)

14° « Et je n'ai jamais remarqué non plus que, par le moyen des disputes qui se pratiquent dans les écoles, on ait découvert aucune vérité qu'on ignorât auparavant : car pendant que chacun tâche de vaincre, on s'exerce bien plus à faire valoir la vraisemblance, qu'à peser les raisons de part et d'autre ; et ceux qui ont été longtemps bons avocats ne sont pas pour cela par après meilleurs juges. » (*Discours de la méthode*, VI, E, in fine).

15° « La philosophie est écrite dans ce vaste livre qui constamment se tient ouvert devant nos yeux (je veux dire l'Univers), et on ne peut le comprendre si d'abord on n'apprend à connaître la langue et les caractères dans lesquels il est écrit. Or il est écrit en langue mathématique, et ses caractères sont les triangles, les cercles, et autres figures géométriques, sans lesquels il est humainement impossible d'en comprendre un mot — sans lesquels on erre vainement en un labyrinthe obscur. » (Galilée, *L'Essayeur*, 1623).

16° « J'estime que le livre de la philosophie est celui-là même qui se tient continuellement ouvert devant nos yeux ; mais comme il est écrit en caractères différents de notre alphabet, il ne peut être lu de tous : et les caractères les plus indiqués pour la lecture de ce livre, ce sont les triangles, les carrés, les cercles, les sphères, les cônes, les pyramides et autres figures mathématiques ». (Lettre à Liceti de janvier 1641, t. XVIII, p. 295).

17° « [L'arrangement du système du monde atteste qu'il est l'effet] d'une cause ni aveugle ni fortuite, mais très versée dans la mécanique et la géométrie » (Newton, Lettre à Bentley du 10 décembre 1692).

18° « Sans cela même, d'un seul souffle, ils pouvaient tomber, poursuivis par la Justice, balayés par le souffle de ta puissance. Mais tu as tout réglé avec mesure, nombre et poids. » (*Livre de la Sagesse*, chap. 11, verset 20, in *Bible de Jérusalem*, éd. DDB, p. 1183-4)

Chapitre 3. Lecture du *Discours de la méthode*

19° « L'irrésolution est une espèce de crainte qui, retenant l'âme comme en balance entre plusieurs actions qu'elle peut faire, est cause qu'elle n'en exécute aucune, et ainsi qu'elle a du temps pour choisir avant que de se déterminer. En quoi véritablement elle a quelque usage qui est bon. Mais lorsqu'elle dure plus qu'il ne faut, et qu'elle fait employer à délibérer le temps qui est requis pour agir, elle est fort mauvaise. » (*Passions de l'âme*, art. 170, AT XI, 459)

20° « Mais il est besoin de savoir ce que c'est, que *vivere beate*, je dirais en français vivre heureusement, sinon qu'il y a de la différence entre l'heur et la béatitude, en ce que l'heur ne dépend que des choses qui sont hors de nous, d'où vient que ceux-là sont estimés plus heureux que sages, auxquels il est arrivé quelque bien qu'ils ne se sont point procurés, au lieu que la béatitude consiste, ce me semble, en un parfait contentement d'esprit et une satisfaction intérieure, que n'ont pas ordinairement ceux qui sont les plus favorisés de la fortune, et que les sages acquièrent sans elle. Ainsi *vivere beate*, vivre en béatitude, ce n'est autre chose qu'avoir l'esprit parfaitement content et satisfait. » (Descartes à Elisabeth, 4 août 1645, AT IV, 263-264)

21° « Le repentir est directement contraire à la satisfaction de soi-même ; et c'est une espèce de tristesse qui vient de ce qu'on croit avoir fait quelque mauvaise action ; et elle est très amère, parce que sa cause ne vient que de nous. Ce qui n'empêche pas néanmoins qu'elle ne soit fort utile lorsqu'il est vrai que l'action dont nous nous repentons est mauvaise et que nous en avons une connaissance certaine, parce qu'elle nous incite à mieux faire une autre fois. Mais il arrive souvent que les esprits faibles se repentent des choses qu'ils ont faites sans savoir assurément qu'elles soient mauvaises ; ils se le persuadent seulement à cause qu'ils le craignent ; et s'ils avaient fait le contraire, ils s'en repentiraient en même façon: ce qui est en eux une imperfection digne de pitié. Et les remèdes contre ce défaut sont les mêmes qui servent à ôter l'irrésolution. » (*Passions de l'âme*, art. 191, AT XI, 472)

22° « Le remords de conscience est une espèce de tristesse qui vient du doute qu'on a qu'une chose qu'on fait ou qu'on a faite n'est pas bonne, et il présuppose nécessairement le doute. Car, si on était entièrement assuré que ce qu'on fait fût mauvais, on s'abstiendrait de le faire, d'autant que la volonté ne se porte qu'aux choses qui ont quelque apparence de bonté ; et si on était assuré que ce qu'on a déjà fait fût mauvais, on en aurait du repentir, non pas seulement du remords. Or, l'usage de cette passion est de faire qu'on examine si la chose dont on doute est bonne ou non, et d'empêcher qu'on ne la fasse une autre fois pendant qu'on n'est pas assuré qu'elle soit bonne. Mais, parce qu'elle présuppose le mal, le meilleur serait qu'on n'eût jamais sujet de la sentir ; et on la peut prévenir par les mêmes moyens par lesquels on se peut exempter de l'irrésolution. » (*Passions de l'âme*, art. 177, AT IX, 464)

23° « Premièrement, il est vrai que, si j'avais dit absolument qu'il faut se tenir aux opinions qu'on a une fois déterminé de suivre, encore qu'elles fussent douteuses, je ne serais pas moins répréhensible que si j'avais dit qu'il faut être opiniâtre et obstiné ; à cause que se tenir à une opinion, c'est le même que de persévérer dans le jugement qu'on en a fait. Mais j'ai dit tout autre chose, à savoir, qu'il faut être résolu en ses actions, lors même qu'on demeure irrésolu en ses jugements, et ne suivre pas moins constamment les opinions les plus douteuses, c'est-à-dire n'agir pas moins constamment suivant les opinions qu'on juge douteuses, lorsqu'on s'y est une fois déterminé, c'est-à-dire lorsqu'on a considéré qu'il n'y en a point d'autres qu'on juge meilleures ou plus certaines, que si on connaissait que celles-là fussent les meilleures ; comme en effet elles le sont sous cette condition. Et il n'est pas à craindre que cette fermeté en l'action nous engage de plus en plus dans l'erreur ou dans le vice, d'autant que l'erreur ne peut être que dans l'entendement, lequel je suppose, nonobstant cela, rester libre et considérer comme douteux ce qui est douteux. Outre que je rapporte principalement cette règle aux actions de la vie qui ne souffrent aucun délai, et que je ne

Chapitre 3. Lecture du *Discours de la méthode*

m'en sers que par provision, avec le dessein de changer mes opinions, sitôt que j'en pourrai trouver de meilleures, et de ne perdre aucune occasion d'en chercher. Au reste j'ai été obligé de parler de cette résolution et fermeté touchant les actions, tant à cause qu'elle est nécessaire pour le repos de la conscience, que pour empêcher qu'on ne me blâmât de ce que j'avais écrit que, pour éviter la prévention, il faut une fois en sa vie se défaire de toutes les opinions qu'on a reçues auparavant en sa créance : car apparemment on m'eût objecté que ce doute si universel peut produire une grande irrésolution et un grand dérèglement dans les mœurs. De façon qu'il ne me semble pas avoir pu user de plus de circonspection que j'ai fait, pour placer la résolution, en tant qu'elle est une vertu, entre les deux vices qui lui sont contraires, à savoir, l'indétermination et l'obstination. » (Descartes à ***, mars 1638, AT II, 34-35)

24° « La passion du désir est une agitation de l'âme causée par les esprits qui la dispose à vouloir pour l'avenir les choses qu'elle se représente être convenables. Ainsi on ne désire pas seulement la présence du bien absent, mais aussi la conservation du présent, et de plus l'absence du mal, tant de celui qu'on a déjà que de celui qu'on croit pouvoir recevoir au temps à venir. » (*Passions de l'âme*, art. 86, AT XI, 393)

25° « Il ne me semble point que ce soit une fiction, mais une vérité, qui ne doit point être niée de personne, qu'il n'y a rien qui soit entièrement en notre pouvoir que nos pensées; au moins en prenant ce mot de pensée comme je fais, pour toutes les opérations de l'âme, en sorte que non seulement les méditations et les volontés, mais même les fonctions de voir, d'ouïr, de se déterminer à un mouvement plutôt qu'à un autre, etc., et tant qu'elles dépendent d'elle, sont des pensées. Et il n'y a rien du tout que les choses qui sont comprises sous ce mot, qu'on attribue proprement à l'homme en langue de philosophe : car pour les fonctions qui appartiennent au corps seul, on dit qu'elles se font dans l'homme, et non par l'homme. Outre que par le mot entièrement, et par ce qui suit, à savoir que, lorsque nous avons fait notre mieux touchant les choses extérieures, tout ce qui manque de nous réussir est au regard de nous absolument impossible : je témoigne assez que je n'ai point voulu dire, pour cela, que les choses extérieures ne fussent point du tout en notre pouvoir, mais seulement qu'elles n'y sont qu'en tant qu'elles peuvent suivre de nos pensées, et non pas absolument ni entièrement, à cause qu'il y a d'autres puissances hors de nous, qui peuvent empêcher les effets de nos desseins. Même pour m'exprimer mieux, j'ai joint ensemble ces deux mots : *au regard de nous* et *absolument*, que les critiques pourraient reprendre comme se contredisant l'un à l'autre, n'était que l'intelligence du sens les accorde. » (Descartes à ***, mars 1638, AT II, 36)

26° « Or nonobstant qu'il soit très vrai qu'aucune chose extérieure n'est en notre pouvoir, qu'en tant qu'elle dépend de la direction de notre âme, et que rien n'y est absolument que nos pensées; et qu'il n'y ait, ce me semble, personne qui puisse faire difficulté de l'accorder, lorsqu'il y pensera expressément; j'ai dit néanmoins qu'il faut s'accoutumer à le croire, et même qu'il est besoin à cet effet d'un long exercice, et d'une méditation souvent réitérée ; dont la raison est que nos appétits et nos passions nous dictent continuellement le contraire ; et que nous avons tant de fois éprouvé dès notre enfance, qu'en pleurant, ou commandant, etc., nous nous sommes faits obéir par nos nourrices, et avons obtenu les choses que nous désirions, que nous nous sommes insensiblement persuadés que le monde n'était fait que pour nous, et que toutes choses nous étaient dues. En quoi ceux qui sont nés grands et heureux, ont le plus d'occasion de se tromper ; et l'on voit aussi que ce sont ordinairement eux qui supportent le plus impatiemment les disgrâces de la fortune. Mais il n'y a point, ce me semble, de plus digne occupation pour un philosophe, que de s'accoutumer à croire ce que lui dicte la vraie raison, et à se garder des fausses opinions que ses appétits naturels lui persuadent. » (Descartes à ***, mars 1638, AT II, 37)